



Partir du col du Petit Saint Bernard pour Saint-Jacques-de-Compostelle

Partie III : de Chambéry à Yenne

30 km

Chambéry à Santiago : 1795 km

Afin de permettre aux pèlerins de la région de Tarentaise, d'Albertville et de Chambéry de rejoindre, à Yenne le chemin de Saint-Jacques le GR® 65 qui se dirige vers le Puy-en-Velay, un itinéraire pédestre (Bretelle de raccordement) a été reconnu. Son point de départ balisé est le col du Petit Saint Bernard à la frontière avec l'Italie.

Ce balisage est réalisé à l'aide de ce logo:  (flèche jaune sur fond bleu-6 x 6cm). Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques.

Le balisage s'arrête à l'entrée Sud de Chambéry (Parc de Buisson-Rond). On le retrouve à la sortie nord de Chambéry au départ de l'Avenue verte Nord (piste cyclable) au niveau du cimetière de Charrière-Neuve jusqu'à Yenne. Pour faciliter la traversée de Chambéry, des plans de la ville sont joints aux parties II et III.

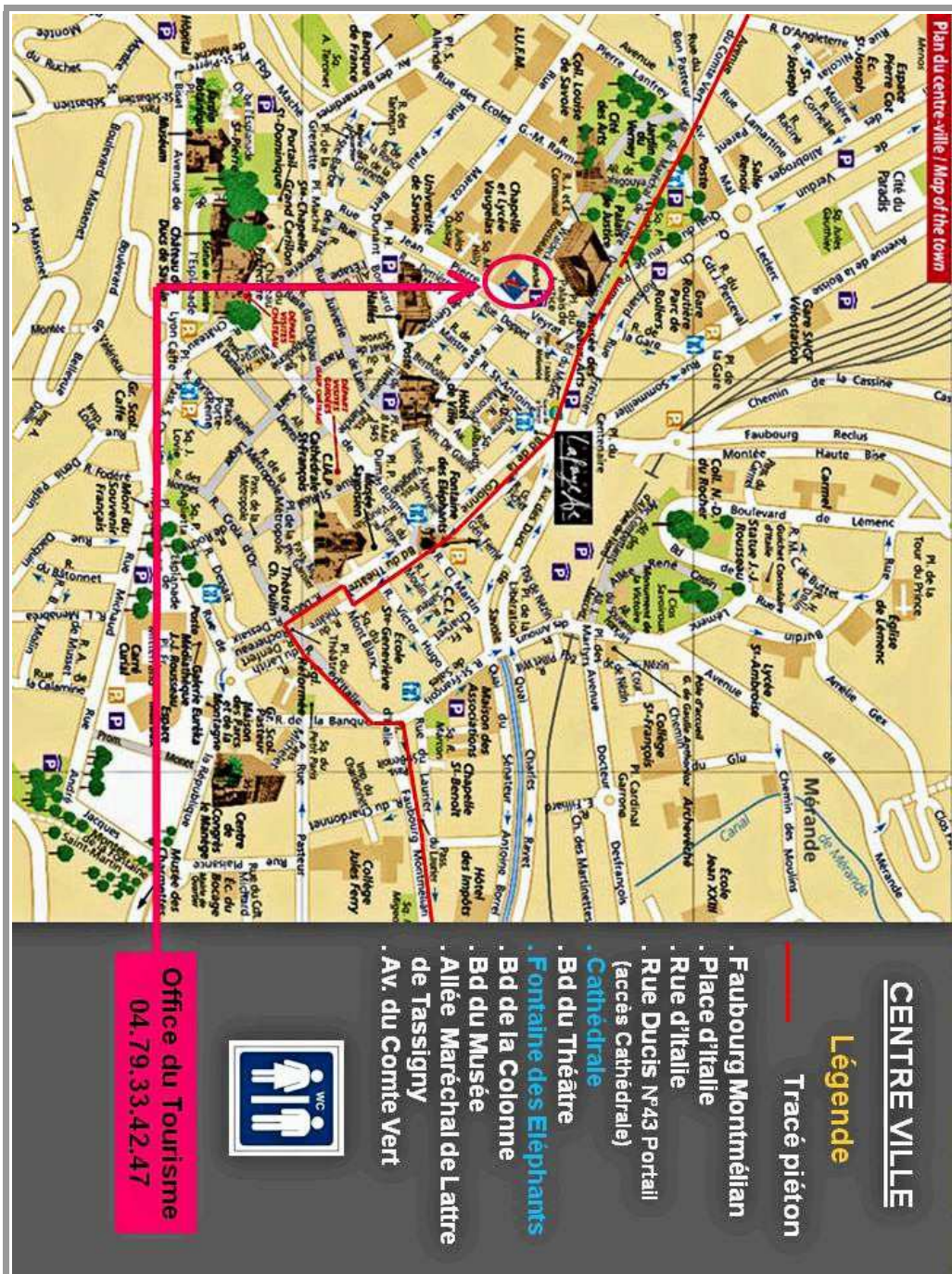
NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Genève au Puy-en-Velay est décrit dans le **Guide Jaune** édité par l'Association (à commander à Daniel Benoit 07.81.02.39.37).

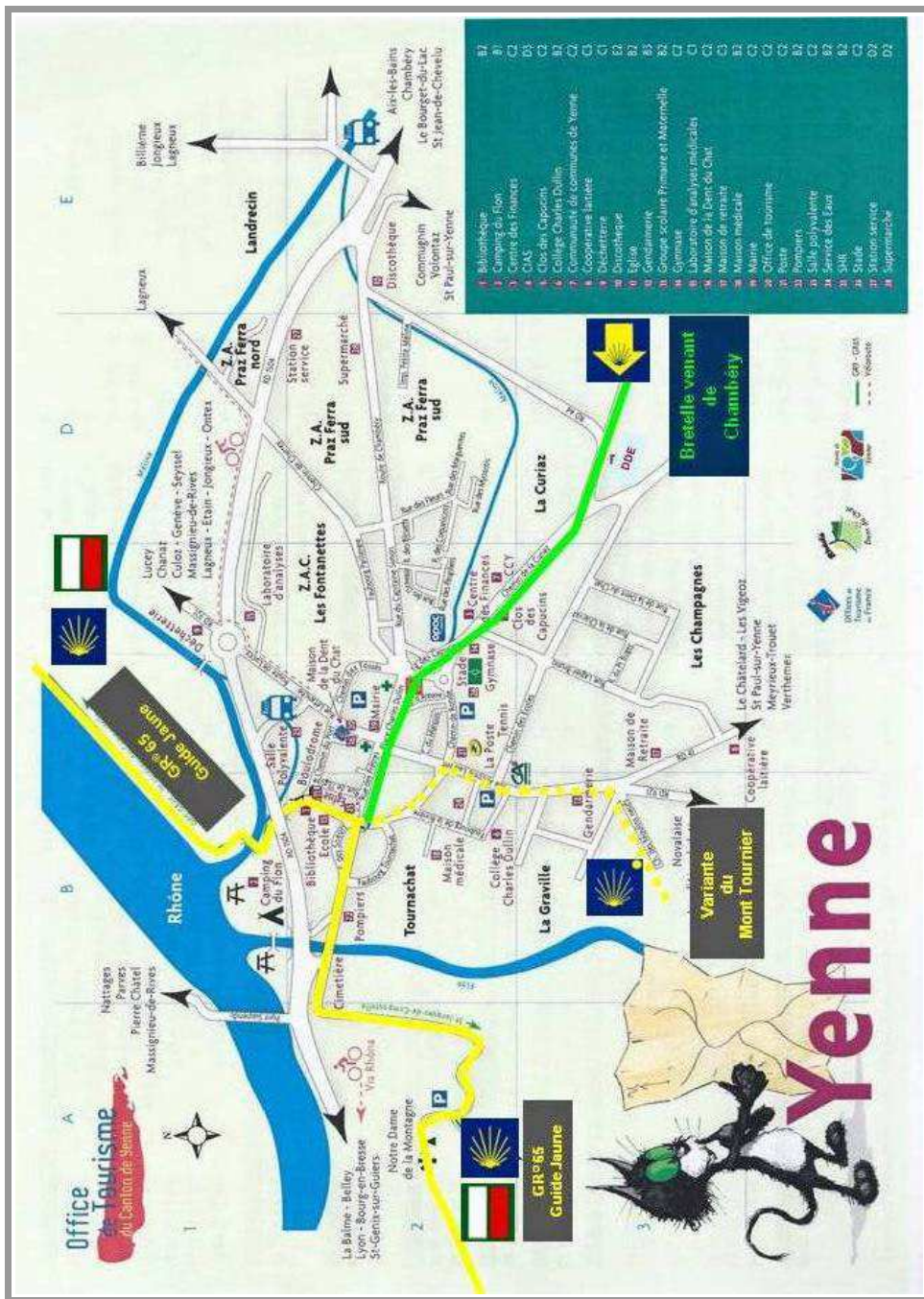
Hébergements: (pensez à réserver 24 à 48h avant)

- A) CHAMBERY:** Nombreux hôtels situés sur le chemin ou à proximité
- Hôtel des voyageurs - 04.79.33.57.00 (centre ville - 3 rue Doppet)
 - Hôtel Ibis budget - 08.92.68.31.73 - 391 av Alsace-Lorraine (50 m du chemin)
 - Fast Hôtel - 04.79.69.68.68 - ZI nord des Landiers (20 m du chemin – piste cyclable)

Accueils jacquaires :

- Eliane et José Bento : 04.79.70.49.09 à St Alban Leysse
- Marie-Thérèse Duclos : 06.30.47.48.45/ (04.79.33.15.32) à Chambéry
- Gaëlle et Christian Gilat : 13 Allée des Cyclamens à Barby 04.79.33.15.68. (on vient vous chercher)





les Italiens Sevesi et Vicario. A voir les peintures murales de la chapelle des fonts baptismaux, la statue de Notre-Dame-du-Pilier (*fin XV^e*) et les peintures du déambulatoire. La cathédrale possède également un trésor digne d'attention.

- La [fontaine des éléphants](#) : C'est le monument le plus célèbre de Chambéry; il a été érigé en 1838 L'ensemble, haut de 17,65 mètres, est une habile superposition de trois monuments : une fontaine, une colonne et une [statue](#). La fontaine présente dans son plan la [croix de Savoie](#), quatre éléphants réunis par la croupe, d'où le surnom populaire de "Quatre sans cul"

- La [rotonde SNCF](#) : inspirée de l'[architecture](#) de [Gustave Eiffel](#) et construite entre 1907 et 1910. Il s'agit de la plus grande rotonde métallique de France.

- **LE BOURGET-DU-LAC**: Château de Thomas II (*Comte de Piémont*) -Eglise – Prieuré.

-**TUNNEL DU CHAT** : Ce monotube à 2 sens de circulation fut construit en 1932.

-**YENNE** : Eglise du XIII^e siècle, Chapiteaux, Stalles



-**Traversée de Chambéry : 3 km**

Traversée de Chambéry : Tracé piéton (Voir plan)

Au bout de l'avenue du Comte Vert, après le Pont d'Hyères tourner tout de suite à droite et suivre la rue de Belledone pour rejoindre l'Avenue Verte Nord (AVN = *piste cyclable*) en direction du Bourget-du-Lac.

1-Chambéry au Bourget-du-lac : 10 km (cumulé 13 km)

Le départ de l'AVN se situe avenue des Chevaliers Tireurs, à la Porte de Charrière Neuve (*voir panneau d'information à droite*). Suivre l'AVN sur la rive gauche de l'Hyères, puis rive gauche de la Leysse. A 1,5 km, on passe sur l'autre rive (*rive droite*). Prudence pour traverser une route (*D 14-Route du Tremblay*). Passer sous une route à grande circulation. Longer les bâtiments de l'université de Savoie sur la droite. Après avoir traversé (prudence) l'avenue principale de Savoie-Technolac, tourner à gauche et franchir le pont (*bleu en tube inox*), puis tourner de suite à droite pour reprendre l'AVN. A l'intersection, les piétons vont tout droit (*ne pas franchir le pont à droite*) pour passer sous une route à grande circulation et arriver à la fin de l'AVN (*panneau Porte du Prieuré, à droite*). Prendre la route à droite, franchir le vieux pont en fer (*brun clair*), et de suite tourner à gauche sur le petit sentier pour longer la rivière avec à droite quelques maisons. Ne pas traverser la base de canoë-kayak, mais à gauche franchir le pont en fer et tourner tout de suite à droite pour suivre la piste cyclable. Passer sous une route à grande circulation (*tunnel*) jusqu'à l'intersection avec la piste cyclable venant d'Aix-les-Bains (*ne pas franchir la passerelle à droite*). Continuer jusqu'à la plage du Bourget-du-Lac.

2-Le Bourget du lac à Bourdeau : 3 km (cumulé 16 km)

Après le portique de sortie de la piste cyclable, tourner à gauche et au rond-point, prendre à droite la promenade piétonne qui longe le lac et les ports de plaisance puis prendre la route (D 14) qui longe le lac et monte jusqu'à Bourdeau. Traverser le village jusqu'à l'intersection D 14/D 13 (alimentation-bar sur la gauche). Prendre à gauche le D 13 en direction du Port, continuer jusqu'au parking de la mairie en face de la chapelle.

3-Bourdeau au tunnel du Chat : 1.5 km (cumulé 17.5 km)

Traverser le parking de la place de la Mairie puis contourner cette dernière par la droite. Derrière la mairie au poteau directionnel (*Le chemin des Mines*) commence un sentier assez pentu (*Balisé en jaune - Ce chemin des Mines coupe plusieurs fois la route du Col et redescend jusqu'à St-Jean de Chevelu, mais il n'est pas toujours mentionné*). Suivre ce sentier qui coupe une petite route en prenant en face et à gauche des ruches. On arrive face au restaurant Le Panoramic sur la plateforme d'entrée du tunnel, puis longer à droite une route à grande circulation (D 1504).

4-Tunnel du Chat au Col du Chat : 2.5 km (cumulé 20 km)

Interdiction absolue de traverser à pied et à bicyclette le tunnel du Chat

Au niveau de cette plateforme (*vue panoramique*), à droite à côté de l'entrée du tunnel, prendre un petit sentier qui démarre à un poteau directionnel (*Col et chapelle du Chat*). Le sentier coupe une fois la route (D 914), ensuite par un escalier en pierre on débouche à nouveau sur cette route que l'on remonte quelques centaines de mètres pour reprendre le sentier à gauche. Ce dernier recoupe encore une fois la route. Reprendre le sentier qui longe une barrière métallique qui mène vers Col du Chat (*Si le temps est très humide, garder la route (D 914), car le sentier est très glissant*). On arrive au Hameau du Col du Chat. Prendre la route D 914 A indiquant la direction du Col du Chat. Continuer sur cette route jusqu'au col (Alt 638 m), en prenant à plusieurs reprises le sentier situé à côté et contrebas. Au Col du Chat, voir à droite un petit oratoire.

5-Descente du Col du Chat à St-Jean de Chevelu : 4.3 km (cumulé 24.300 km)

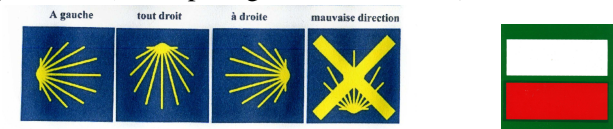
Descendre sur l'autre versant en suivant la route jusqu'au poteau directionnel (*Les Mines Alt.600m*) situé à gauche, juste après l'épingle à cheveux (*Direction YENNE- logo des bretelles*). Prendre ce sentier et descendre dans les bois sur 1.1 km pour arriver sur une petite route (*être attentif*). En surplomb du croisement et un peu avant il y a un poteau directionnel (*Sur les Roches*). Prendre le sentier à gauche et continuer la descente (*Prudence: traversée d'une route*) jusqu'au lieu-dit (*Servagette*). On continue à descendre en empruntant à gauche une piste aménagée le long de la D 1504. A l'entrée du village, passer devant l'épicerie (*Voir § services*) et continuer tout droit pour traverser (*Passage piéton face à la Poste*) la place du Sénateur Mollard et poursuivre (*côté gauche*) le long de la route D 1504 jusqu'au restaurant (*les 4 chemins*).

6-St Jean de Chevelu àYenne : 6.00 km (cumulé 30.300 km)

Au rond point du restaurant, prendre à gauche la route D 921C. Peu après, au panneau routier (*limitation 50*), prendre à droite une petite route goudronnée qui traverse un lotissement et qui se transforme en chemin pierreux quelques centaines de mètres plus loin pour desservir des champs. Continuer sur ce chemin principal qui traverse une petite route avec une maison à droite et qui redescend en face vers une rivière. La franchir sur un petit pont. Après la montée, le chemin traverse une route et longe des prés sur 1.3 km. Le chemin arrive sur une route (D 41), la prendre à droite et continuer tout droit sur la route puis à l'intersection suivante prendre à droite la petite route en direction d'Arcolières. Quand on arrive à une croix en pierre, descendre à gauche dans un chemin herbeux dans les champs jusqu'au petit bois que l'on traverse. On continue à descendre à travers les vignes jusqu'à la ferme. On arrive sur une route goudronnée que l'on suit jusqu'à l'oratoire. Prendre en face une un chemin herbeux longeant un ruisseau, puis un chemin goudronné qui rejoint une route départementale.

7-Yenne : (Voir plan)

Suivre tout droit cette route vers le centre de Yenne. Laisser à gauche le Clos des Capucins (*Voir § Hébergements Guide Jaune*). Au niveau du centre des finances, traverser (*passage piéton*) la route (D 44), pour longer un jardin public (*jeux d'enfants*). Prendre à droite le Faubourg des Capucins. Au carrefour, gagner la place Charles Dullin que l'on traverse sur toute sa longueur. Poursuivre tout droit par la rue des Prêtres jusqu'à l'hôtel-restaurant (*Le Fer à Cheval*), carrefour du GR® 65 et de la variante du Mont Tournier (*poteau directionnel*). A partir de cet endroit le GR® 65 est décrit dans le **Guide Jaune** et il est balisé avec un nouveau logo jacquaire (*la coquille remplace la flèche jaune sur fond bleu*) et le pictogramme du GR® (*Blanc et rouge*) apparaît.



La variante du Mont Tournier est aussi balisée avec un nouveau logo jacquaire (*coquille avec un point jaune, pas de pictogramme du GR®*).



Cette bretelle a été réalisée par une équipe de l'Association de Savoie

Rappel: Le pèlerin ou le randonneur qui chemine sur les itinéraires décrits reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoqués.